

## Initiative ministérielle sur la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs

La direction SAPA a présenté lors de la séance du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais un état d'avancement du déploiement du Plan Alzheimer et de la mise en place d'une équipe ambulatoire associée aux symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD).

La prévalence croissante de la maladie d'Alzheimer et des autres troubles neurocognitifs majeurs, représente un défi de taille pour les personnes atteintes, leurs proches et la société en général. Afin de concrétiser l'offre bonifiée de service, le MSSS a préconisé la mise en place de projets inspirés par les meilleures pratiques et les avis d'experts québécois, soit les « Projets d'implantation ciblée ».

En Outaouais, l'initiative ministérielle a mis l'accent sur plusieurs actions tant dans la phase I (2013-2015) que la phase II (2016-2019). Parmi celles-ci, notons la mise en place d'une équipe ambulatoire régionale SCPD composée d'experts qui peuvent intervenir dans tous les milieux (GMF, SAD, RNI et CHSLD). Son objectif est de soutenir les équipes de première ligne dans l'intervention par divers moyens: évaluation selon les meilleurs standards de pratique et données probantes, approche non pharmacologique privilégiée, coaching, formation auprès des intervenants terrains, suivi d'indicateurs de qualité.

À ce jour, l'équipe a reçu 30 références, et pratiqué des interventions auprès de 24 usagers. On note un pourcentage de réduction de 77 % des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence.

Les priorités pour 2018-2019 sont:

- Compléter la phase II du projet : rehaussement des meilleures pratiques en première ligne.
- Améliorer les mécanismes d'accès entre les différentes parties prenantes.
- Mettre à jour le plan de formation continue pour les intervenants de première ligne et déployer la formation dans tous les milieux.

- Consolider l'équipe SCPD dans le continuum de services.
- Poursuivre les collaborations avec les organismes qui soutiennent les proches aidants.

## Deux nouveaux membres siègent au C.A.

Deux nouveaux membres ont fait leur entrée au conseil d'administration (C.A.) du CISSS de l'Outaouais, lors de la séance du 19 avril 2018.

Dr Jean-François Simard, désigné au collège électoral DRGM, remplace de Dr Robert Bisson qui n'a pas demandé de renouvellement de son mandat.

M. Germain Charron, désigné par le Comité des usagers du CISSS de l'Outaouais (CUCI), remplace Mme Claire Major qui n'a pas demandé de renouvellement de son mandat.

La présidente du C.A. Mme Lucie Lalonde a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres.

## Remerciements et félicitations du C.A.



Dans l'objectif de reconnaître les efforts dans les activités d'amélioration de la qualité, le C.A. du CISSS de l'Outaouais a adopté deux résolutions de remerciements :

- À l'endroit de Dr Jean-Marc Sauvé, qui quittait le 26 mars 2018 son poste au sein du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais, au collège du CMDP. Celui-ci siégeait depuis septembre 2015.
- À l'endroit de Mme Claire Major qui quittait le 26 mars 2018 son poste au sein du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais, au collège du comité des usagers (CUCI). Celle-ci siégeait depuis septembre 2017.

## Règles internes et recours aux mesures disciplinaires

Le conseil d'administration a adopté le document « Règles internes et recours aux mesures disciplinaires », déposé par la direction des programmes jeunesse et en conformité avec l'article 10 de la Loi sur la protection de la jeunesse.

Ces règles prévaudront pour tous les CRJDA du CISSS de l'Outaouais. La mesure disciplinaire est un moyen d'intervention de nature éducative qui comporte un caractère d'imposition visant à corriger un comportement répréhensible qui contrevient aux règles internes en vigueur dans l'établissement où l'enfant est hébergé, tout en favorisant l'apprentissage de nouveaux comportements.

La direction des programmes jeunesse s'assure que les règles sont expliquées à l'enfant de même qu'à ses parents dès le moment où ils commencent à recevoir des services de réadaptation. Une copie des règles internes doit être remise à l'enfant s'il est en mesure de comprendre, de même qu'aux parents.

## Statistiques en encadrement intensif

Afin de répondre à une exigence du MSSS, le C.A. a pris connaissance des statistiques en encadrement intensif 2017-2018, déposées par la direction des programmes jeunesse.

Au total, 9 garçons et 13 filles ont été admis en placement pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018. La durée moyenne de placement était de 35 jours. Tel que le prévoit le Protocole sur le recours à l'encadrement intensif adopté par le C.A. du CISSS en décembre 2015, la situation de chaque jeune est révisée au plus tard 30 jours après la date de son admission, et par la suite tous les 30 jours.

## Projets Freeman et sages-femmes

Un état des projets organisationnels de la direction des programmes jeunesse a été présenté:

- Agrandissement des nouvelles unités de réadaptation pour jeunes au 155 rue Freeman à Gatineau : les travaux se termineront prochainement avec un déménagement prévu au début juin.
- Rehaussement de l'équipe des sages-femmes: actuellement 3,4 postes en équivalent temps complet (ÉTC) ont été comblés sur les 5 ÉTC octroyés.

## Adoption du PCEM-EM

Le C.A. a adopté le Plan de conservation de l'équipement et du mobilier—volet équipements médicaux (PCEM-EM) 2017-2020 visant à faire état, des projets qui seront réalisés pour la période 2017-2018.

L'établissement réalise une révision de ce plan sur une base annuelle. Le plan déposé pour les années 2017-2020, prend en compte les résultats de la démarche exhaustive pour élaborer le plan 2016-2019 en l'ajustant pour tenir compte des nouvelles réalités de l'organisation, notamment le devancement du remplacement des accélérateurs en cancérologie.

Le plan prévoit des investissements totaux de 8 424 956 \$ pour 2017-2018, de 9 731 666 \$ pour 2018-2019 et de 10 911 139 \$ pour 2019-2020.

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Le C.A. a adopté le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) du CISSS de l'Outaouais 2018-2020, incluant également le bilan des mesures de la dernière année. Le PAPH s'inscrit dans le cadre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Par ce plan, le CISSS de l'Outaouais s'engage à contribuer, au sein de son organisation et dans le cadre de sa mission auprès de ses partenaires du réseau territorial de services, tant publics que privés, à diminuer les obstacles reliés aux préjugés et à la discrimination autant que ceux reliés aux facteurs environnementaux, pour une plus grande participation sociale de toutes les personnes ayant un handicap faisant partie de sa clientèle, des citoyens, des partenaires ou des employés de l'organisation.

Le Plan d'action proposé adresse les éléments suivants :

- L'accès à l'information et aux services;
- L'accessibilité des immeubles et des lieux publics;
- La recherche, l'évaluation et l'analyse;
- Les communications accessibles;
- La formation et la sensibilisation;
- La mise en œuvre et le respect des dispositions législatives existantes;
- Le travail.

Concernant le bilan des 17 mesures de la dernière année, 11 ont été réalisés entièrement, trois sont partiellement réalisés deux mesures se font en continu et une mesure n'a pas été retenue.

## Nomination du directeur des services professionnels

Suite au départ à la retraite de Dr Guy Morissette le 31 mars 2018, les membres du conseil d'administration ont procédé à la nomination Dr Daniel Tardif au poste de Directeur des services professionnels. La date d'entrée en poste a été fixée au 14 mai 2018.

Dr Tardif quitte donc ses fonctions de président-directeur adjoint (PDGA) pour prendre la direction de la DSP. Le poste de PDGA sera affiché prochainement (tout comme le poste de directeur général adjoint qui sera vacant dans les prochains mois).

## Nomination à la direction adjointe DI-DP-TSA

Le C.A. a aussi procédé à la nomination de Mme Josée Beauvage au poste de directrice adjointe des programmes de déficience intellectuelle, déficience physique et trouble du spectre de l'autisme (DI-DP-TSA). La date d'entrée en fonction sera le 2 mai 2018.

## État de la situation financière à la période 12

L'état de la situation financière à la période 12, a été présenté lors de la séance du C.A. du 19 avril 2018:

- Pour une deuxième période consécutive, le volume d'activité relié à l'influenza était très élevé, ce qui crée une pression financière supplémentaire.
- Le déficit pour la période s'élève à (2 M\$). Le déficit cumulé est de (8,6 M\$) sur un budget cumulé de 718 M\$ ou (1 %).
- Masse salariale : écart déficitaire de (5,3 M\$). La situation exceptionnelle reliée à l'influenza, qui s'ajoute à la pénurie de main-d'œuvre, intensifie le recours au temps supplémentaire et à la main-d'œuvre indépendante.
- Autres charges : un déficit de (3,3 M\$) est expliqué par la hausse des coûts des médicaments oncologiques.
- L'établissement a reçu un montant non récurrent de 6 M\$ (1 M\$ pour un projet spécifique en santé mentale et 5 M\$ en réponse à nos enjeux financiers actuels). Ce qui rectifie à la baisse le déficit cumulé à (3,6 M\$).
- Les analyses de fin d'année sont en cours, certains financements sont en validation et pourraient contribuer à l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

## Période de questions du public

Au début de chaque séance publique, la population peut participer à la période de questions (Pour informations: [http://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/?page\\_id=1374](http://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/?page_id=1374)). Voici un résumé des interventions du public lors de la séance du 19 avril 2018:

- Trois citoyens ont demandé au conseil d'administration d'adopter une résolution pour dénoncer le sous-financement en Outaouais.
- Des employés ont condamner l'initiative du CISSS de l'Outaouais de distribuer des chocolats aux employés pour souligner le troisième anniversaire de l'organisme.
- La représentante de la FIQ a dénoncé la suspension des négociations de la convention collective locale

- Le président du Comité régional du 3e âge de Papineau a demandé quel plan d'action sera mis en place dans les prochains mois pour les aînés.
- Une infirmière à la clinique GARE, a questionné la décision de déménager cette clinique au 7e étage de l'hôpital de Gatineau et demandé que les infirmières soient consultées.
- Une infirmière a demandé ce que le CISSS de l'Outaouais comptait faire pour remédier à une problématique de soutien aux infirmières novices et de formation.
- Une infirmière a demandé quelles actions concrètes seront prises afin de s'assurer d'offrir des soins sécuritaires au sein des urgences de l'Outaouais.

## INFORMATIONS CONCERNANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour informations additionnelles sur le conseil d'administration, incluant la procédure et les règles entourant la période publique de questions du CISSS de l'Outaouais, visitez notre site web à l'adresse suivante :

[http://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/?page\\_id=456](http://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/?page_id=456)

Dates des prochaines séances:

<b>2 mai 2018</b> (séance spéciale)	<b>21 juin 2018</b>
<b>17 mai 2018</b>	<b>27 septembre 2018</b>
<b>14 juin 2018</b> (séance spéciale)	<b>1er novembre 2018</b>
	<b>13 décembre 2018</b>
	<b>24 janvier 2019</b>